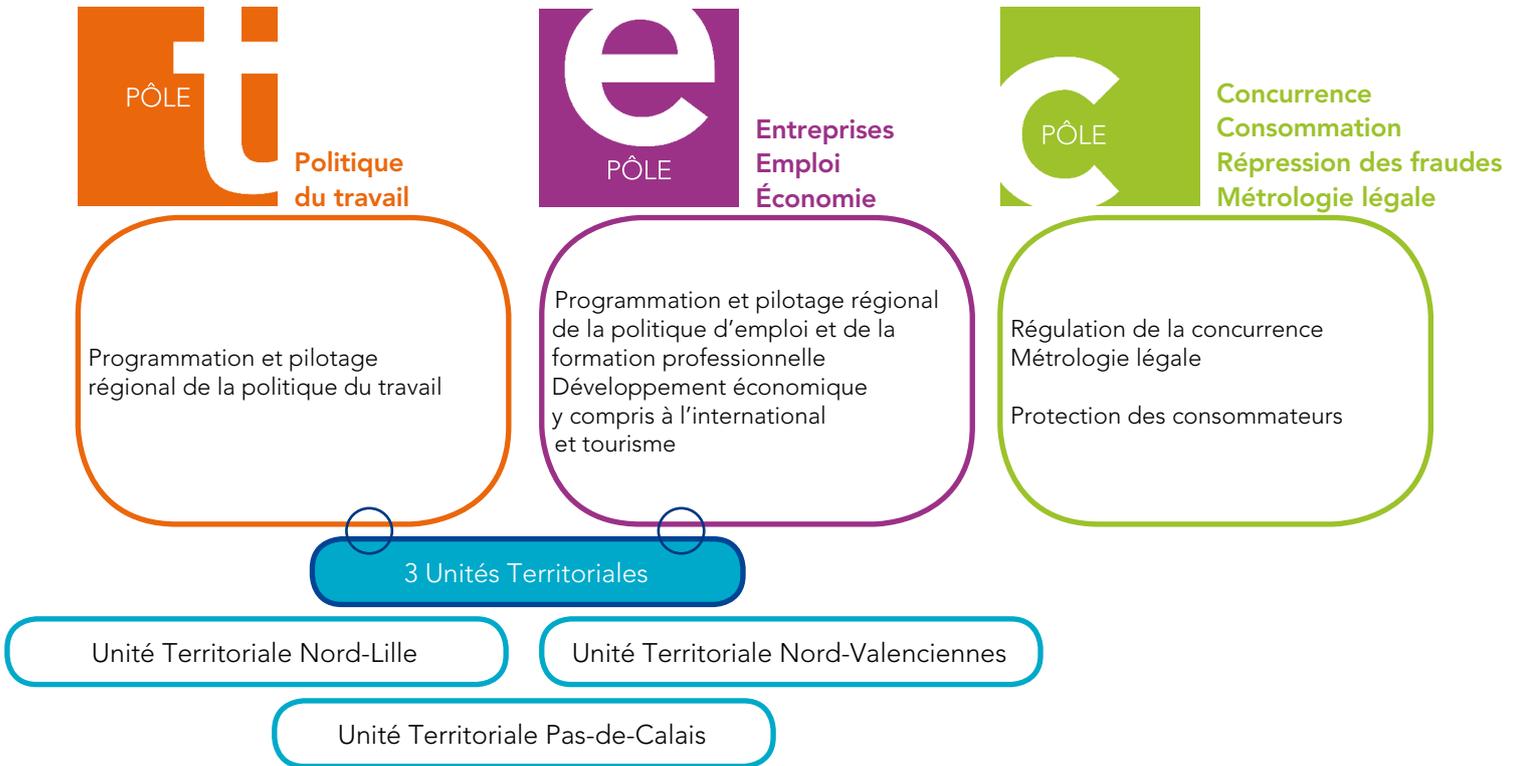




LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin
SEPTEMBRE 2012

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin septembre 2012

Les Synthèses de la Direccte • n°18 • janvier 2013

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Coordination du dossier : Bruno CLÉMENT-ZIZA, Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE
- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Face à l'atonie de l'activité, le marché du travail et de l'emploi se dégrade fortement au 3^e trimestre 2012 en région comme en France.

Avec un repli de -0,8 %, le Nord - Pas-de-Calais subit sa plus forte baisse d'emploi depuis 10 ans, en dehors de la période de crise. Sur un an, 10 000 emplois ont disparu dans le Nord - Pas-de-Calais. L'intérim s'effondre ce trimestre (-11,6 %) mais les cœurs de métiers sont également touchés.

Les suppressions de postes dans la construction sont sans précédent. D'octobre 2011 à septembre 2012, seuls les services marchands restent dynamiques.

Après une hausse particulièrement importante à l'été 2012, le nombre de demandeurs d'emploi atteint un niveau historique de 349 900 personnes dans le Nord - Pas-de-Calais. Le chômage des jeunes progresse, affecté par le recul de l'intérim. Fin septembre, le seuil des 150 000 personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an est franchi. Parallèlement, le nombre de personnes s'inscrivant pour la première fois à Pôle emploi connaît une hausse particulièrement importante de +15,8 %.

La forte hausse du nombre de personnes à la recherche d'un emploi se traduit par une nouvelle augmentation du chômage dans la région Nord - Pas-de-Calais. Le taux s'établit à 13,4 % de la population active, soit 3,5 points de plus qu'en France métropolitaine.

Le déficit commercial se creuse, aggravé par la chute des exportations vers l'ensemble des zones d'échange. Premiers produits exportés par la région, les ventes de produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier baissent de -22 % ce trimestre.

Soutenu par les auto-entrepreneurs, le Nord - Pas-de-Calais devient la seconde région la plus dynamique en créations d'entreprises de France. Mais sur la même période, le nombre de défaillances serait en hausse de +3,1 % par rapport au 3^e trimestre 2011, affectant plus particulièrement les services aux entreprises et au contact des consommateurs.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de Région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Depuis janvier, 39 750 contrats aidés ont été conclus notamment pour faire face au niveau sans précédent du chômage de longue durée. Sept contrats sur dix ont ainsi été signés par des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi.

Plus de 50 000 actions de formation ont été proposées aux demandeurs d'emploi.

Pôle emploi reste fortement mobilisé pour soutenir cet effort de formation en finançant 11 700 actions, soit une hausse de +45 % par rapport à 2011.

Depuis le début de l'année, 26 500 jeunes ont été reçus par un conseiller de mission locale pour un premier bilan individuel. Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible du réseau, les jeunes accueillis en 2012 apparaissent davantage diplômés que les années précédentes.

De janvier à septembre, 12 430 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'insertion dans la vie sociale, dont 39 % en accompagnement renforcé.

L'apprentissage retrouve un nouveau dynamisme depuis juillet alors que les contrats de professionnalisation sont en baisse par rapport à une année 2011 particulièrement dynamique.

Au total, 13 630 contrats en alternance ont été signés sur les neuf premiers mois de l'année.

Depuis janvier, 5 600 salariés ont été accompagnés après leur licenciement économique, essentiellement par l'intermédiaire d'un contrat de sécurisation professionnelle.

Alors que les licenciements économiques augmentent de +13 % par rapport à 2011 en raison de l'ampleur du plan social de Sea France, le nombre d'accompagnements connaît une hausse particulièrement importante de +33 % sur la même période.

Baisse générale des échanges commerciaux de la région au cours du 3^e trimestre 2012

La baisse des exportations constatée au 2^e trimestre 2012 s'est aggravée au 3^e trimestre avec une chute de -8,8 % à 7,6 milliards d'EUR.

Les importations régionales, déjà en baisse au 2^e trimestre, ont continué à chuter de -2,9 % au cours du 3^e trimestre et atteignent leur niveau le plus bas depuis fin 2010 à 9,3 milliards d'EUR. [Tableau 1](#)

Ces mauvais résultats, conjugués à la baisse plus importante des exportations, ont contribué au creusement du déficit commercial régional qui s'élève à 1,7 milliard d'EUR au 3^e trimestre 2012, alors qu'il était de 1,2 milliard d'EUR au trimestre précédent. [Graphique 1](#)

Dans l'ensemble de ces échanges, le département du Nord représente 68 % des exportations et 75 % des importations régionales.

Cinq pays de l'Union Européenne concentrent 60 % des exportations régionales

Au cours du 3^e trimestre 2012, l'Union Européenne a attiré 76 % des exportations régionales. Près

Tableau 1 • Importations et exportations

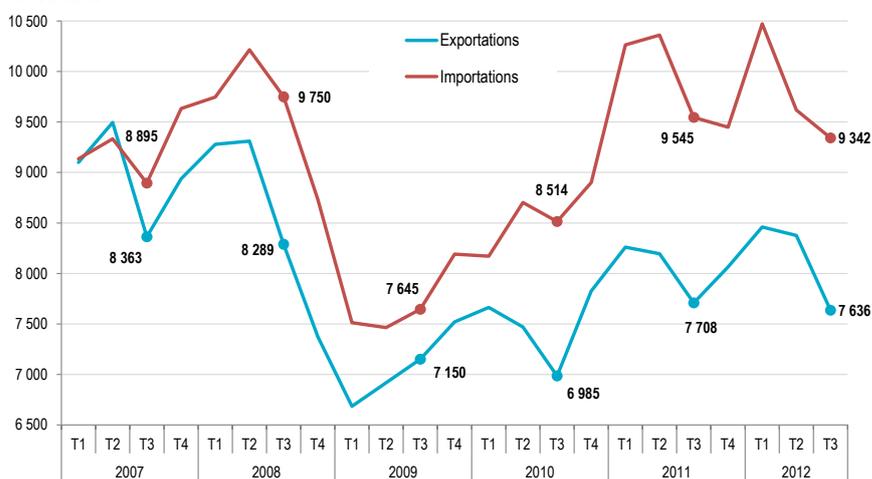
Unité : milliard d'EUR

	2010	2011	Variation annuelle 2010 / 2011	2T2012	3T2012	Variation trimestrielle 2T2012 / 3T2012
Exportations	29,9	32,2	+7,6 %	8,4	7,6	-8,8 %
Importations	34,3	39,6	+15,5 %	9,6	9,3	-2,9 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations

millions d'euros



Source : Douanes

de 60 % d'entre elles concernent cinq pays : la Belgique (24 %), l'Allemagne (15 %), le Royaume-Uni (8 %), l'Italie (6 %) et l'Espagne (6 %). À l'exception des États-Unis, 9 des 10 premiers clients de la région sont européens. [Tableau 2](#)

Les exportations régionales ont baissé sur l'ensemble des zones : vers l'Europe hors UE (-6 %), vers le Proche et Moyen-Orient (-30 %), vers l'Union Européenne (-9 %), vers l'Afrique (-18 %), vers l'Amérique

(-5 %) et vers l'Asie (-3 %).

Les exportations régionales vers les grands pays émergents ont connu des fortunes diverses : vers l'Inde et la Chine, les ventes ont chuté respectivement de -32 % et -16 % alors qu'elles ont augmenté de +9 % vers la Russie et +21 % vers le Brésil.

3^e fournisseur de la région, la Chine fournit désormais 10 % des importations du Nord - Pas-de-Calais

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 60 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (17 %), d'Allemagne (13 %), des Pays-Bas (6 %), du Royaume-Uni (5 %) et d'Italie (4 %).

La Chine, 3^e fournisseur de la région, augmente sa part de marché et représente 10 % des importations du Nord - Pas-de-Calais au cours du 3^e trimestre 2012.

L'Asie et l'Amérique sont à l'origine de 18 % et 10 % des importations régionales.

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	3T2012	Poids dans les exportations régionales au 3T2012	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 2T2012 / 3T2012
1 Belgique	1 852	24 %	+16,4 %	-10,9 %
2 Allemagne	1 167	15 %	+0,6 %	+2,1 %
3 Royaume-Uni	584	8 %	-8,8 %	-7,2 %
4 Italie	428	6 %	-7,7 %	-19,7 %
5 Espagne	420	6 %	-13,2 %	-8,0 %
6 Pays-Bas	392	5 %	+1,7 %	-18,1 %
7 États-Unis	264	3 %	+33,7 %	-4,1 %
8 Suède	247	3 %	-7,4 %	-10,2 %
9 Pologne	161	2 %	-1,8 %	-0,7 %
10 Suisse	119	2 %	-2,2 %	-7,9 %
11 Russie	114	1 %	-11,1 %	+8,9 %
12 Chine	96	1 %	-6,4 %	-15,6 %
13 Turquie	92	1 %	-22,6 %	-23,3 %
14 Slovaquie	71	1 %	+10,8 %	-14,1 %
15 Autriche	70	1 %	-1,8 %	+0,3 %
16 République tchèque	67	1 %	-13,1 %	+4,7 %
17 Corée du Sud	61	1 %	-8,1 %	+55,3 %
18 Maroc	60	1 %	-2,9 %	-13,4 %
19 Portugal	58	1 %	-11,1 %	-12,8 %
20 Arabie Séoudite	55	1 %	+20,8 %	-29,4 %

Source : Douanes

Le solde de la région est fortement déficitaire avec ces deux zones :
-1,3 milliard d'EUR avec l'Asie et
-494 millions d'EUR avec l'Amérique.

Baisse massive des exportations dans la grande majorité des secteurs

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier restent très largement en tête des produits exportés mais affichent au troisième trimestre une baisse de -22 %.

Les produits de la construction automobile, les produits chimiques de base, les métaux non ferreux, les produits alimentaires divers, les équipements pour automobiles, les produits de la culture et de l'élevage, les machines et équipements d'usage général, les produits chimiques divers ont également vu leurs ventes baisser par rapport au 2^e trimestre 2012.

À l'inverse, les secteurs dont les ventes ont le plus progressé sont les cuirs, bagages et chaussures (+41 %) puis le secteur des produits pharmaceutiques (+22 %).

Les articles d'habillement, le matériel électrique, les produits en caoutchouc, les boissons, les produits à base de fruits et légumes, les machines diverses d'usage spécifique, les aliments pour animaux, la pâte à papier, papier et cartons ont vu leurs exportations augmenter au cours du dernier trimestre.

Sur le 3^e trimestre 2012, les exportations du Nord - Pas-de-Calais sont restées concentrées sur quelques grands secteurs d'activité :

- produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (12 %) ;
- produits de la construction automobile (9 %) ;
- produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (10 %) ;

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'EUR		Variation	
	2T2012	3T2012	trimestrielle	2T2012 / 3T2012
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,6	1,3	↓	-19,2 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,2	1,2	↓	-3,1 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,3	1,2	↓	-9,4 %
C4 - Matériels de transport	1,2	0,9	↓	-23,1 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,7	0,6	↓	-3,6 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↑	+4,6 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,4	0,5	↑	+22,1 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↓	-0,2 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,2	↓	-13,2 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↓	-3,2 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↓	-23,2 %
CM - Produits manufacturés divers	0,1	0,1	↑	+19,8 %
Total	8,4	7,6	↓	-8,8 %

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'EUR		Variation	
	2T2012	3T2012	trimestrielle	2T2012 / 3T2012
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,2	1,2	↓	-6,8 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,0	1,1	↑	+6,2 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,0	1,0	↓	-2,0 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,2	1,0	↓	-16,1 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,8	0,9	↑	+14,0 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,9	0,9	↓	-6,0 %
C4 - Matériels de transport	0,9	0,8	↓	-10,2 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,7	0,6	↓	-7,5 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,6	0,6	↓	-7,3 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,2	0,4	↑	+81,3 %
CC - Bois, papier et carton	0,4	0,3	↓	-13,4 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↓	-4,7 %
Total	9,6	9,3	↓	-2,9 %

Source : Douanes

- produits pharmaceutiques (7 %) ;
- articles d'habillement (4 %).

Tableau 3

Baisse générale des importations

Les produits pétroliers raffinés et coke, les articles d'habillement, les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, les produits pharmaceutiques, les produits de la construction automobile et les équipements pour automobiles, les machines et équipements d'usage général constituent les principaux produits importés par la région

Nord - Pas-de-Calais au cours du 3^e trimestre 2012.

À l'exception des produits pétroliers, raffinés et coke, des articles d'habillement et des produits pharmaceutiques, tous ont vu leurs importations baisser au cours de ce dernier trimestre.

Les baisses les plus notables concernent le bois et articles en bois (-30 %), la houille (-23 %), les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (-19 %), les métaux non ferreux (-18 %), les équipements pour automobiles (-14 %) ou les boissons (-13 %).

Tableau 4

Les créations d'entreprises restent dynamiques

De janvier à septembre, 18 430 nouvelles entreprises ont été lancées dans la région. [Tableau 5](#)

Avec une hausse annuelle de +3,0 %, le Nord - Pas-de-Calais devient la 2^e région la plus dynamique en termes de créations d'entreprises, à l'exception de la Franche-Comté avec +3,2 %.

Carte 1

La France métropolitaine affiche une hausse de création limitée à +1,0 %.

Néanmoins, ce dynamisme masque deux évolutions contraires distinguant les auto-entrepreneurs des autres créateurs. [Graphique 2](#)

Les créations d'auto-entreprises ne faiblissent pas. Fin septembre, 10 940 demandes avaient été enregistrées sous ce régime spécifique. La hausse régionale de +8,3 % dépasse l'évolution nationale de +7,4 %.

Les auto-entrepreneurs sont à l'origine de 59 % des créations dans le Nord - Pas-de-Calais contre 56 % en France métropolitaine

À l'inverse, les créations hors auto-entrepreneurs continuent de baisser.

La région limite ses pertes à -3,9 % en comparaison de la moyenne nationale à -6,2 %.

Sur les 9 premiers mois de l'année, 7 490 entreprises ont été créées en dehors du régime de l'auto-entreprenariat.

Au 3^e trimestre 2012, les défaillances touchant les entreprises régionales seraient en hausse de +3,1 % par rapport au 3^e trimestre 2011. La hausse des défaillances serait néanmoins plus contenue dans la région qu'en moyenne nationale (+3,7 %).

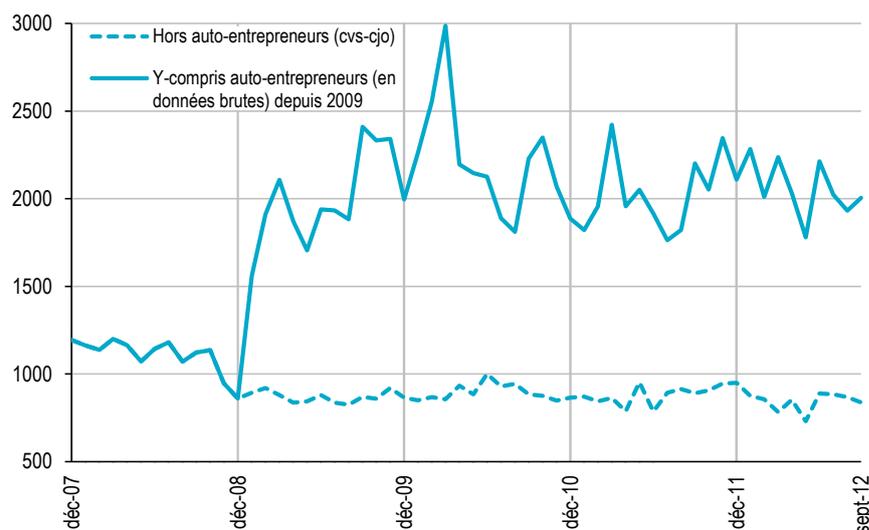
Les secteurs au contact des consommateurs (commerce de détail, restauration...) et des entreprises seraient particulièrement affectés en 2012 (source : observatoire des défaillances d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie régionale, données altares).

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2010	2011	Cumul année civile		
			Fin septembre 2012	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 776	10 615	7 490	-3,9 %	4,1 %
Créations d'auto-entrepreneurs	15 764	13 812	10 942	+8,3 %	4,7 %
Créations totales	26 540	24 427	18 432	+3,0 %	4,4 %
Part des auto-entrepreneurs	59 %	57 %	59 %		

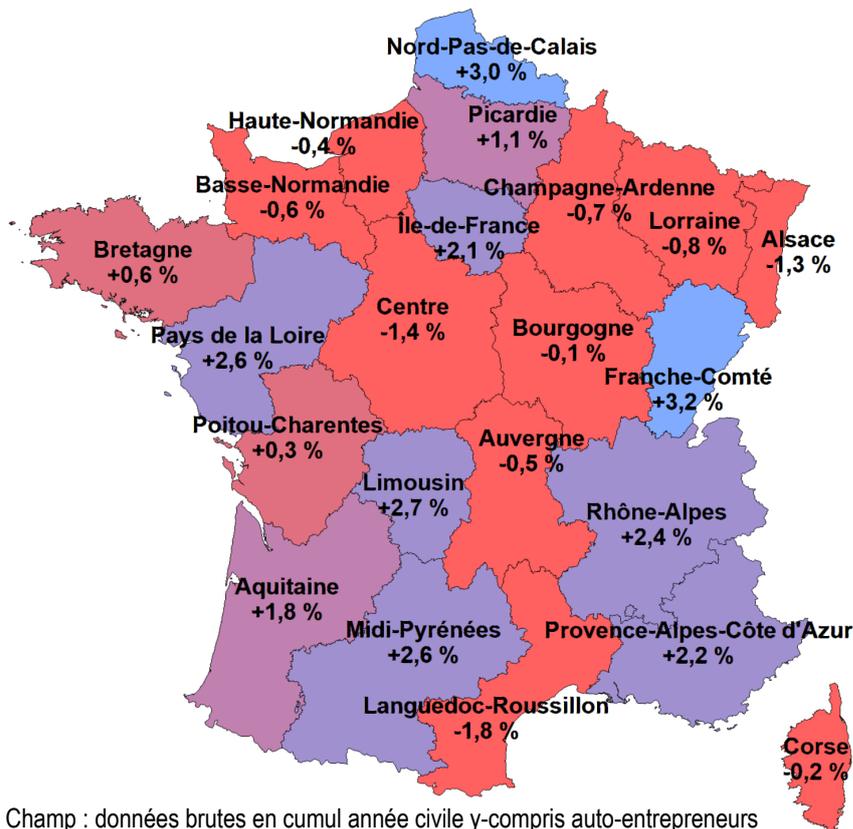
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

Un volume de pertes d'emploi inédit en dehors d'une période de crise

En plus des 100 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel. Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 873 000 emplois en région fin septembre 2012 représentant 5,6 % de l'emploi national.

10 000 emplois détruits dans la région en un an

Au 3^e trimestre 2012, l'emploi des secteurs concurrentiels baisse de -0,8 % dans le Nord - Pas-de-Calais. La région connaît ainsi sa plus forte baisse d'emploi depuis 10 ans en dehors de la période de crise fin 2008-début 2009.

L'emploi suit la même évolution au niveau national, mais les pertes sont davantage limitées à -0,3 %.

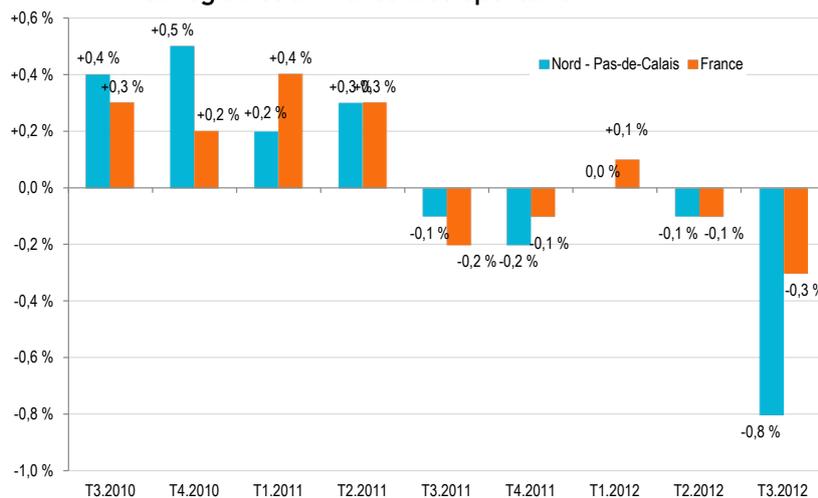
Graphique 3

Sur un trimestre, 7 200 emplois ont été détruits dans l'industrie, la construction et le tertiaire alors que 3 500 emplois avaient disparu au cours des 4 trimestres précédents. La région renoue avec son niveau d'emploi du début 2010.

Le Nord - Pas-de-Calais enregistre la seconde plus forte baisse des régions françaises. Seule la Champagne-Ardenne connaît une situation plus dégradée (-1,1 %). Les créations d'emploi restent faibles et se situent en Corse, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

En comptant l'intérim, aucun secteur ne présente un solde positif d'emplois ce trimestre. L'industrie et la construction subissent les plus fortes baisses de -1,8 % et -1,7 %. Alors qu'ils avaient créé des emplois

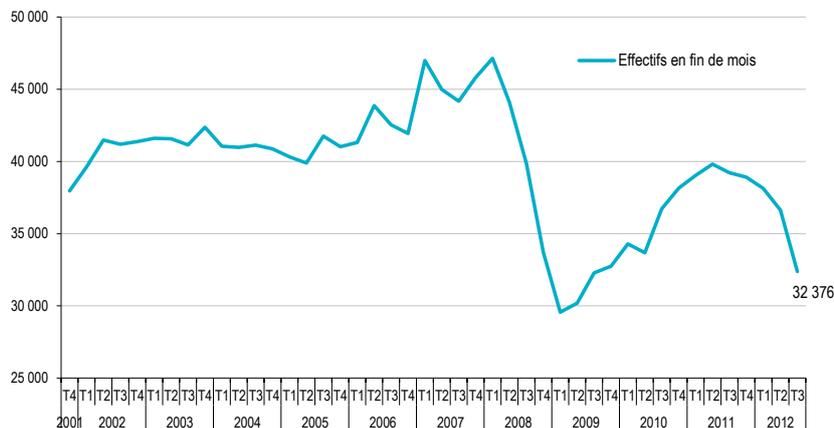
Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



le trimestre précédent, le commerce et les services marchands sont également touchés par les pertes d'emploi.

Sur un an, la région a perdu 10 000 emplois, soit une baisse de -1,1 % contre -0,3 % en moyenne nationale. Le Nord - Pas-de-Calais représente 16 % des pertes d'emploi nationales, soit trois fois plus que son poids dans l'emploi national de 5,6 %.

Avec ces pertes d'emploi continues depuis juin 2011, la région ne parvient plus à compenser les 32 700 emplois détruits par la crise économique de 2008-2009.

L'intérim s'effondre, deux fois plus vite qu'en France

Parmi les 7 200 emplois détruits ce trimestre, 4 300 relèvent de l'intérim.

Sur un an, sept emplois

détruits sur dix touchent un poste d'intérim.

Fin septembre 2012, les entreprises régionales comptent 32 400 intérimaires dans leurs effectifs.

Graphique 4

Subissant l'ajustement de l'activité à l'épaisseur des carnets de commande, l'intérim s'effondre de -11,6 % au 3^e trimestre, après -3,9 % le trimestre précédent. Cette baisse se rapproche des évolutions observées pendant la crise économique (-12,3 % au 1^{er} trimestre 2009).

En France, le recul de l'intérim est deux fois moins important avec une baisse de -5,9 %.

La baisse de l'intérim est sans précédent dans la construction (-10,6 %) et le commerce (-18,0 %). Même les services marchands se sont séparés d'une partie de leurs

intérimaires. L'industrie employant un intérimaire sur deux subit les plus lourdes pertes avec 2 500 postes d'emploi temporaire supprimés. Dans la construction et le commerce, la baisse atteint sur un an -16,7 % et -18,5 %, principalement en raison des pertes enregistrées au 3^e trimestre 2012. Sur la même période, un emploi intérimaire sur cinq a disparu dans l'industrie.

Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, tombe à 3,8 %, en baisse de -0,4 point. Il se rapproche du point bas provoqué par la crise au 1^{er} trimestre 2009 à 3,4 %.

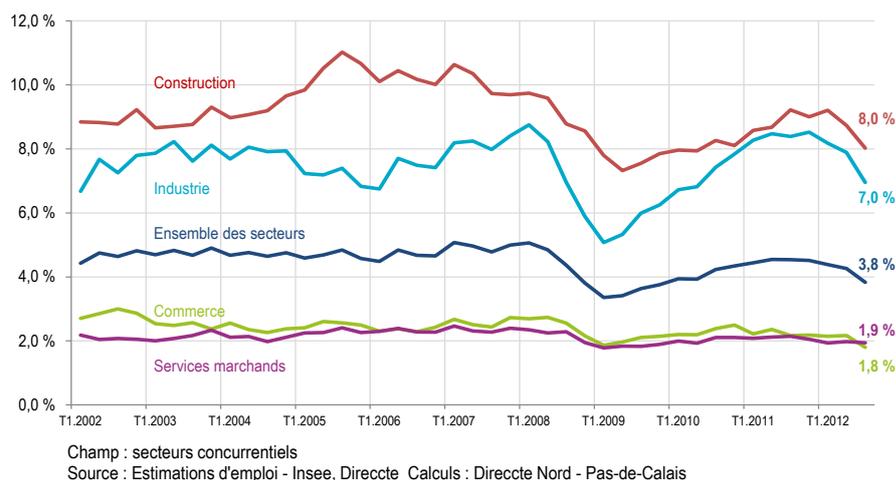
Malgré une baisse de -0,7 point, la construction utilise toujours le plus haut taux de recours, tous secteurs confondus. Désormais, 8 % des salariés de la construction travaillent en intérim, soit un point de plus que dans l'industrie. **Graphique 5**

Les deux départements subissent la même baisse d'emploi

Le département du Nord compte 598 200 emplois, soit 70 % des postes régionaux hors agriculture, fonction publique et services non marchands (éducation, santé, action sociale). **Tableau 6**

L'effondrement de l'intérim de -13,0 % ce trimestre entraine une baisse de l'emploi total de -0,8 %. Sur un an, l'emploi dans les cœurs de métiers se stabilise mais l'intérim chute de -18,8 %.

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Aucun secteur n'a créé d'emploi dans le Nord, les plus fortes baisses étant enregistrées par la construction (-1,8 %) et l'industrie (-1,7 %). Seuls les services marchands stabilisent leur nombre d'emplois permanents.

Sur un an, l'emploi n'augmente que dans les services marchands (+0,8 %), soutenu par les créations de postes hors intérim. Le nombre d'emplois se réduit dans tous les autres secteurs, à la fois sur l'emploi permanent et temporaire. En un trimestre, l'industrie perd 21,5 % de son emploi intérimaire, soit 1 900 emplois disparus.

Fin septembre, 274 700 emplois sont comptabilisés dans les entreprises du Pas-de-Calais, dont 10 700 emplois intérimaires. Le département perd de l'emploi au même rythme que le Nord mais

subit une plus forte dégradation de l'emploi direct : -0,5 % pour -0,3 % dans le Nord.

Sur un an, les destructions d'emploi restent deux fois plus élevées dans le Pas-de-Calais, soit -1,7 % contre -0,9 % dans le Nord.

Les seuls nouveaux postes d'intérim dans la région Nord - Pas-de-Calais ont été créés par les services marchands du Pas-de-Calais (+6,5 % au 3^e trimestre 2012). Face à un emploi permanent en baisse de -0,2 %, l'emploi total se stabilise dans ce secteur.

En comptant l'intérim, les destructions de postes atteignent -1,9 % dans l'industrie et -1,6 % dans la construction.

Un emploi intérimaire sur quatre a été détruit dans le commerce entre juillet et septembre.

Tableau 6 • Variations d'emploi par département

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	149 600	-1,7 %	-2,8 %	76 900	-1,9 %	-4,0 %	226 500	-1,8 %	-3,2 %
Emploi hors intérim	139 500	-0,5 %	-1,1 %	71 700	-1,2 %	-2,7 %	211 300	-0,8 %	-1,6 %
Intérim	10 100	-16,0 %	-21,5 %	5 200	-10,4 %	-18,8 %	15 200	-14,2 %	-20,6 %
Construction	56 300	-1,8 %	-2,9 %	32 900	-1,6 %	-3,8 %	89 200	-1,7 %	-3,3 %
Emploi hors intérim	51 600	-1,0 %	-1,7 %	30 700	-0,7 %	-2,4 %	82 300	-0,9 %	-1,9 %
Intérim	4 700	-9,8 %	-15,1 %	2 200	-12,2 %	-20,0 %	6 900	-10,6 %	-16,7 %
Commerce	124 900	-0,5 %	-1,1 %	59 300	-0,5 %	-0,8 %	184 100	-0,5 %	-1,0 %
Emploi hors intérim	122 500	-0,2 %	-0,6 %	58 400	-0,1 %	-0,6 %	180 900	-0,1 %	-0,6 %
Intérim	2 400	-15,4 %	-19,8 %	900	-24,8 %	-14,5 %	3 200	-18,0 %	-18,5 %
Services marchands	267 500	-0,2 %	+0,8 %	105 700	-0,0 %	+0,2 %	373 100	-0,1 %	+0,6 %
Emploi hors intérim	262 900	-0,0 %	+1,2 %	103 200	-0,2 %	+0,1 %	366 100	-0,1 %	+0,9 %
Intérim	4 600	-7,4 %	-15,8 %	2 500	+6,5 %	+3,5 %	7 000	-2,9 %	-9,9 %
Emploi total	598 200	-0,8 %	-0,9 %	274 700	-0,9 %	-1,7 %	872 900	-0,8 %	-1,1 %
Emploi hors intérim	576 500	-0,3 %	-0,0 %	264 000	-0,5 %	-1,1 %	840 600	-0,3 %	-0,4 %
Intérim	21 700	-13,0 %	-18,8 %	10 700	-8,8 %	-14,5 %	32 300	-11,6 %	-17,5 %

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse

Un poste industriel sur trois est perdu dans l'automobile

L'industrie continue à perdre de l'emploi dans son cœur de métier, suivant la tendance de fond observée depuis les années 2000. Les 1 600 emplois directs détruits s'ajoutent à la perte de 2 500 intérimaires sur la même période.

Graphiques 7 et 8

Les plus lourdes pertes se situent dans la fabrication de produits industriels de type textiles, papiers, produits en caoutchouc et plastiques, produits métalliques, industrie chimique... Ce secteur porte la quasi-totalité des pertes d'emploi direct de l'industrie, amplifiées par la destruction de 900 postes d'intérim.

Un poste industriel perdu sur trois se situe dans la fabrication de matériels de transport, notamment de l'automobile, sur des postes d'intérim.

Depuis un an, 7 500 emplois industriels ont disparu, dont la moitié au cours du seul 3^e trimestre 2012.

Des destructions d'emploi sans précédent dans la construction

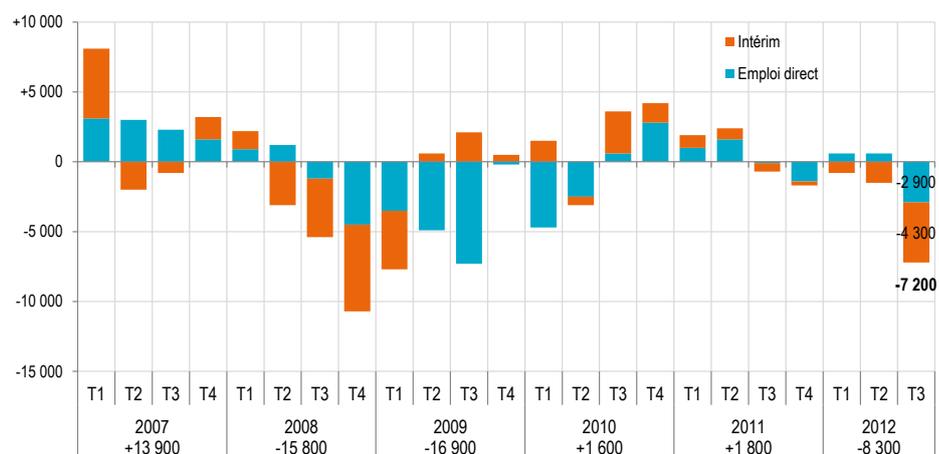
Avec 1 600 postes détruits en un trimestre, la construction n'avait jamais autant perdu d'emploi depuis plus de 10 ans. Les suppressions de postes se partagent entre 700 emplois de permanents et 900 emplois d'intérimaires.

Depuis septembre 2011, 3 000 emplois ont disparu dans la construction. Alors que ce secteur représente 10 % de l'emploi régional, il est à l'origine de 30 % des pertes d'emploi sur un an.

Nouvelles pertes d'emploi dans le commerce

Les destructions d'emploi reprennent dans le commerce après un 2^e trimestre 2012 de croissance. De juillet à septembre, 1 000 emplois ont été détruits dans le commerce, pour un tiers dans le

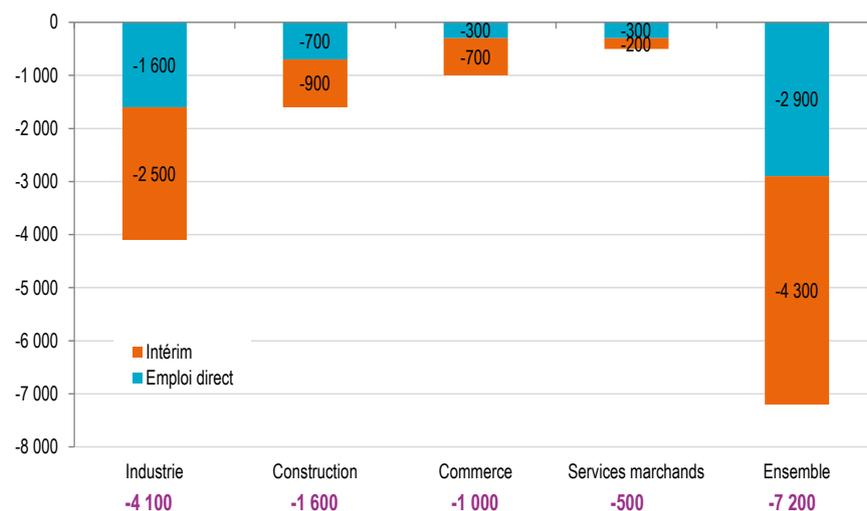
Graphique 6 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

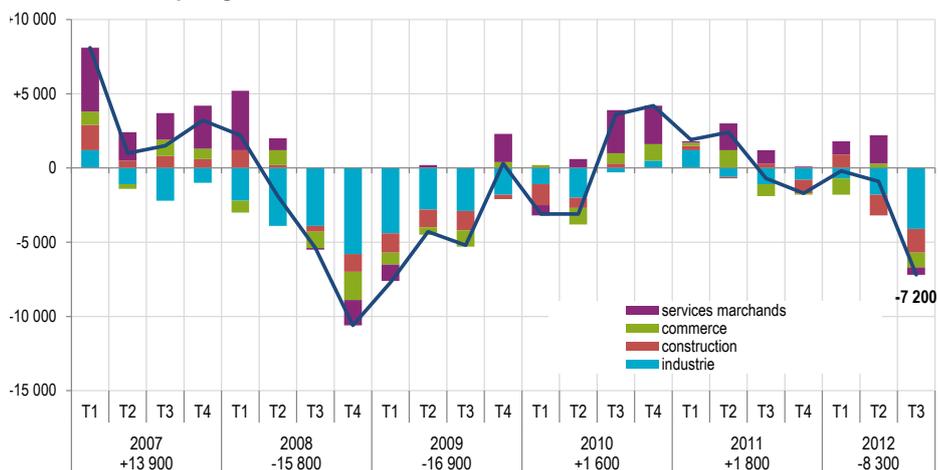
Graphique 7 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 3^e trimestre 2012 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.

Source : Insee, Direccte

cœur de métier. Ce niveau de pertes est inédit, en dehors du 2^e trimestre 2004.

Sur un an, 1 900 emplois ont été détruits dans le commerce, dont 1 100 postes directs.

Après trois années de croissance, les services marchands perdent de l'emploi hors intérim

Les services marchands n'échappent pas aux destructions d'emploi avec la perte de 300 emplois directs et 200 emplois intérimaires. Ce secteur n'avait pas détruit d'emplois dans son cœur de métier depuis trois ans.

Néanmoins, quelques nouveaux postes sont apparus dans les transports-entreposage, l'hébergement-restauration et l'information-communication. Ces créations ne compensent pas les pertes survenues notamment dans les activités de services, fournies entre autres par des organisations associatives (-500 postes).

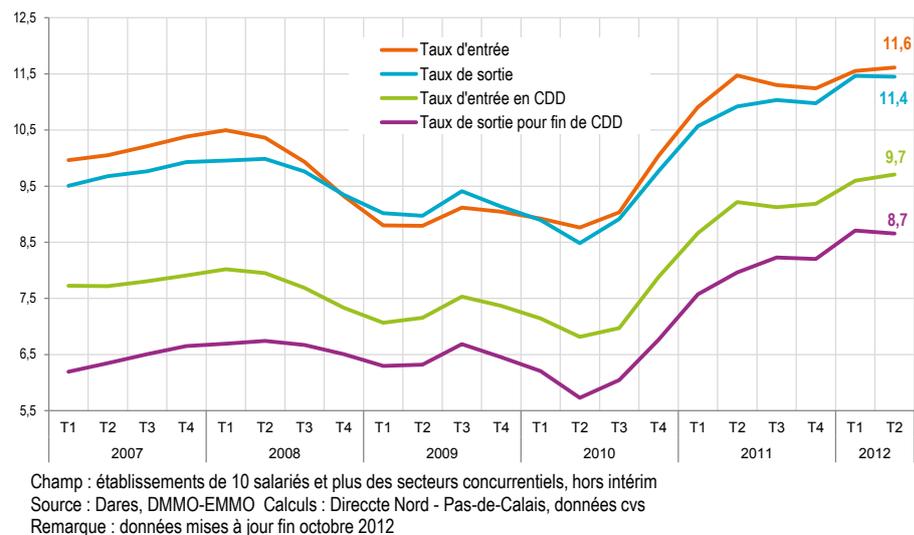
Sur un an, seuls les services marchands créent de l'emploi (+2 400 postes), limitant les destructions d'emploi régionales. Les créations ont été opérées exclusivement dans le cœur de métiers (+3 100 postes) alors que les services marchands ont détruit 700 postes d'intérimaire sur la même période.

Le taux d'embauche se maintient à son plus haut niveau en raison d'un recours historiquement élevé aux CDD

Suite à des difficultés de traitement des données au niveau national, les derniers mouvements de main d'œuvre connus datent du 2^e trimestre 2012.

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les entrées (CDI, CDD) et les sorties (fin de CDD, démission, licenciement économique, autres licenciements, ruptures conventionnelles, fin de période d'essai, départ retraite, autres motifs) des salariés des établissements de 10 salariés et

Graphique 9 • Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus



plus du secteur concurrentiel hors intérim. **Graphique 9**

Au 2^e trimestre 2012, le taux d'entrée s'établit à 11,6 % de la moyenne des effectifs sur la période considérée. Il est en légère hausse par rapport au trimestre précédent, +0,1 point. Il progresse de 0,1 point dans les établissements de 10 à 49 salariés et reste stable dans ceux de 50 salariés et plus.

La part des contrats à durée déterminée est déterminée dans l'ensemble des embauches est à son plus haut niveau depuis début 2007 : 83,6 %, soit +0,5 point par rapport au trimestre précédent. Ce taux d'entrée en contrat à durée déterminée de +0,1 point influe le plus sur le résultat global, car le taux d'entrée en CDI est en légère baisse pour le 4^e trimestre consécutif.

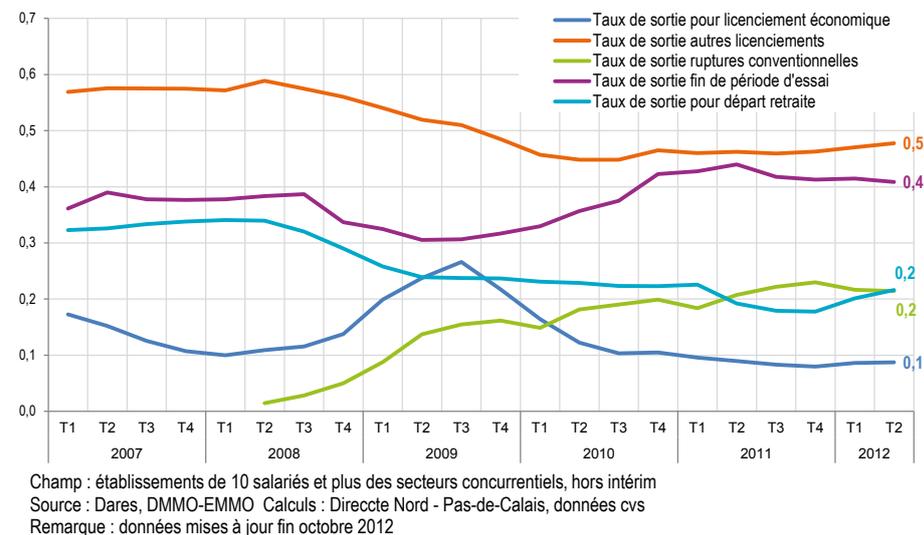
Le taux de sortie est quasiment stable par rapport au trimestre précédent tout en restant à un très haut niveau, 11,4 %. Les sorties pour fin de CDD représentent 76 % des débauches, en légère baisse, -0,4 point par rapport à la période de janvier à mars 2012 mais en forte hausse par rapport à 2011, +2 points.

Les autres motifs de sortie forment le complément, soit 24 % du total. Parmi ceux-ci, les démissions représentent 39 %, les licenciements autres qu'économique, 17 %, les fins de période d'essai, 15 %, les ruptures conventionnelles, 8 %, les départs en retraite, 8 % et les licenciements économiques, 3 %.

Graphique 10

La pratique des ruptures conventionnelles devance depuis le 2^e trimestre 2010 les licenciements économiques.

Graphique 10 • Taux de sortie par motif (hors fin de CDD et démissions) dans les établissements de 10 salariés et plus



Plus de 150 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an en septembre

Après les fortes hausses observées au 3^e trimestre, en particulier en juillet (+4 100) et en août (+3 000), 349 900 personnes sont inscrites à Pôle emploi fin septembre, se rapprochant du seuil symbolique des 350 000 demandeurs d'emploi.

Graphique 11

Ces hausses successives repoussent le niveau historique de chômeurs comptabilisés depuis la mise en place de statistiques comparables en 1997.

Néanmoins, la dégradation dans le Nord - Pas-de-Calais reste plus limitée qu'en France métropolitaine au 3^e trimestre : +2,4 % en région pour +2,7 % au niveau national. Cette situation s'observe également sur un an : +6,6 % en région pour +8,3 % au niveau national.

Ce trimestre, le nombre d'inscrits à Pôle emploi progresse à un rythme bien plus soutenu qu'au trimestre précédent : +2,4 % contre +1,3 %. La dégradation est forte quel que soit le secteur. Le décompte des personnes à la recherche d'un emploi dans le tertiaire donne une hausse de +5 490 inscrits en fin de période (soit +2,2 %), +1 000 pour l'industrie (soit +2,4 %) et +1 060 dans la construction (soit +2,5 %).

L'approche par qualification recherchée montre une forte exposition des cadres et ingénieurs : +500 demandeurs d'emploi soit +4,2 % contre +2,1 % au 2^e trimestre 2012.

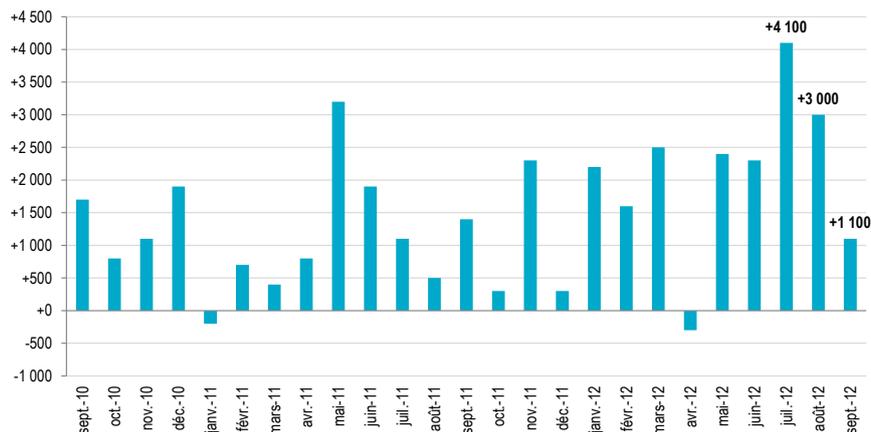
À l'opposé, les techniciens et agents de maîtrise sont relativement épargnés (+0,9 % après +1,5 %).

Le nombre de personnes à la recherche de postes d'employé ou d'ouvrier croît près de deux fois plus vite : +2,5 % contre +1,3 % précédemment, soit +5 150 pour les employés et +2 600 pour les ouvriers.

Tableaux 7 et 8

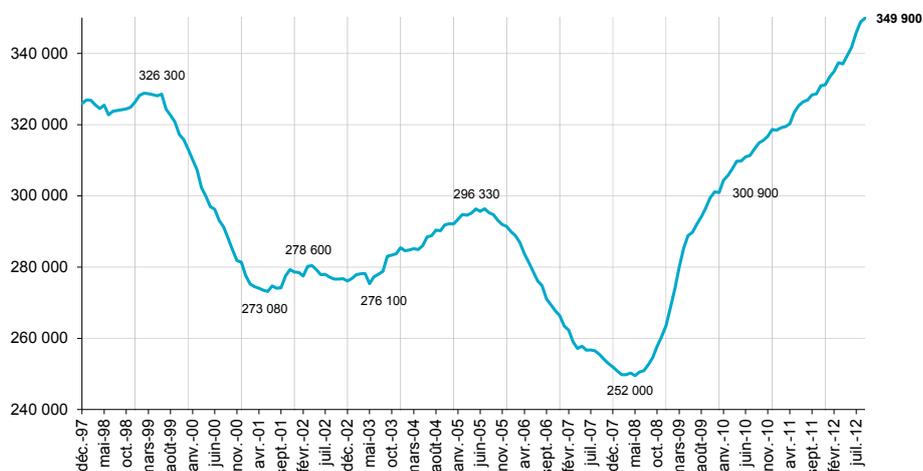
Fin septembre 2012, 67 200 jeunes sont inscrits à Pôle emploi, en hausse de +2,9 % sur un trimestre.

Graphique 11 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

Graphique 12 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 200	3,5 %	+530	+4,6 %	+810	+7,1 %
Les métiers de l'industrie	43 400	12,4 %	+1 000	+2,4 %	+2 460	+6,0 %
Les métiers de la construction	42 900	12,3 %	+1 060	+2,5 %	+3 120	+7,8 %
Les métiers du tertiaire	251 000	71,7 %	+5 490	+2,2 %	+15 250	+6,5 %
Ensemble des métiers	349 900	100 %	+8 140	+2,4 %	+21 570	+6,6 %

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	107 400	30,7 %	+2 600	+2,5 %	+6 250	+6,2 %
Employés	209 500	59,9 %	+5 150	+2,5 %	+13 810	+7,1 %
Techniciens, agents de maîtrise	20 200	5,8 %	+190	+0,9 %	+1 320	+7,0 %
Cadres	12 400	3,6 %	+500	+4,2 %	+1 190	+10,5 %
Ensemble des métiers	349 900	100 %	+8 140	+2,4 %	+21 570	+6,6 %

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

La dégradation a été particulièrement importante en juillet (+1 100), en lien avec une très forte baisse de l'intérim de -6,5 %.

Graphique 13

Les jeunes sont surreprésentés dans la demande d'emploi : 19,2 % des personnes inscrites à Pôle emploi ont moins de 25 ans en région pour 15,1 % au niveau national.

Sur un an, la hausse la plus sensible affecte les chômeurs de plus de 50 ans, en augmentation de +13,4 %.

Le seuil des 150 000 demandeurs d'emploi est franchi en septembre, un record historique, après l'une des plus fortes hausses mensuelles enregistrée en septembre (+2 600) depuis le début des statistiques actuelles. Graphique 14

Parmi les 150 300 chômeurs depuis plus d'un an, 48 % sont inscrits depuis moins de deux ans et 29 % depuis plus de trois ans. Ces demandeurs d'emploi de très longue durée subissent la plus forte hausse annuelle : +16,3 %.

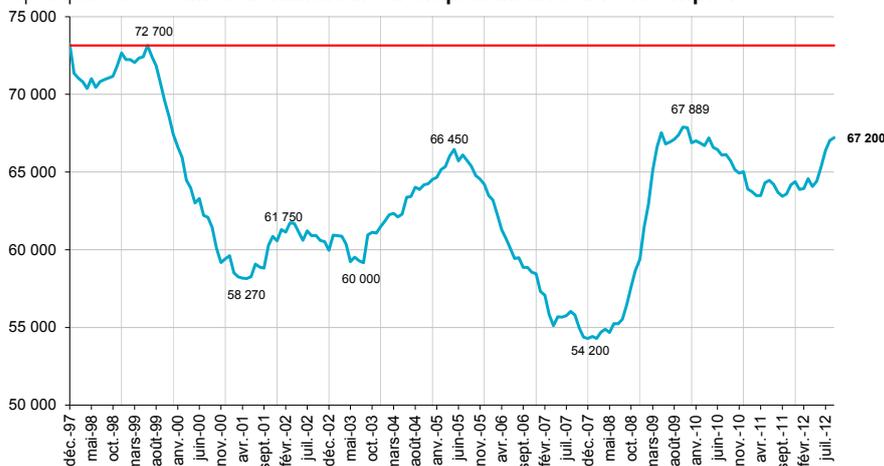
Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an représentent 43,0 % de la demande d'emploi en région pour 38,7 % au niveau national.

Les nouvelles inscriptions à Pôle emploi baissent de -0,7 % entre juillet et septembre. Les personnes s'inscrivant pour la première fois sont particulièrement importantes, en hausse de +15,8 % ce trimestre. Les inscriptions suite à un licenciement économique sont en baisse de -14,4 %, cette évolution devant être interprétée avec prudence. En effet, les entrées pour licenciement économique ne traduisent qu'avec retard les mouvements de restructuration, la plupart des licenciés économiques passant désormais par les dispositifs de reclassement avant de s'inscrire au chômage.

Moins de personnes ont quitté Pôle emploi ce trimestre, avec une baisse de -4,5 % des sorties. Les reprises d'emploi déclarées ne représentent que 18 % des désinscriptions et diminuent de -6,7 %. Graphique 15

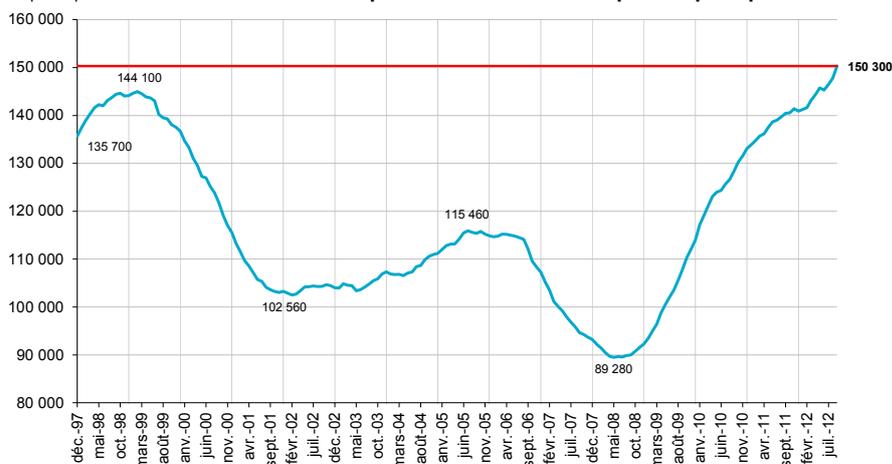
Depuis janvier, 7 015 licenciements pour motif économique ont été notifiés aux unités territoriales de la Direccte, dont 2 206 envisagés dans 25 Plans de Sauvegarde de l'Emploi,

Graphique 13 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



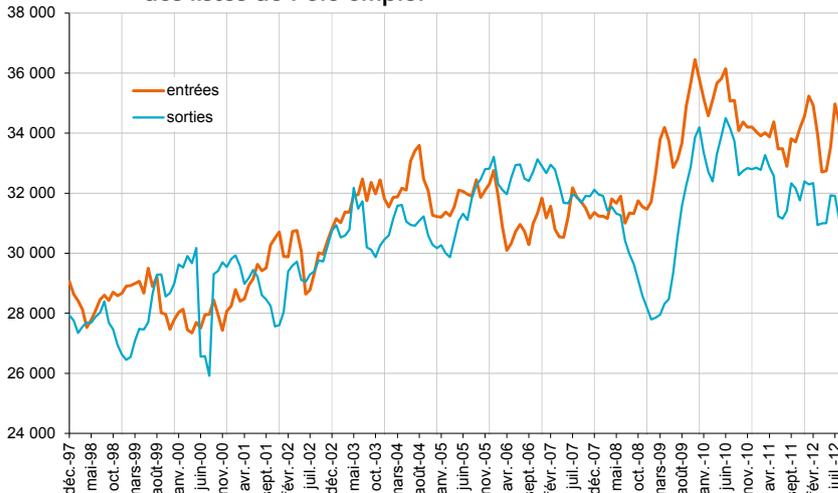
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo. Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo. Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 15 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes. Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

soit une hausse de +12,9 % par rapport à 2011.

Cette situation, en apparence très dégradée, s'explique en partie par l'ampleur du plan social de Sea France notifié en janvier 2012.

Sur la même période, les

unités territoriales ont reçu 11 700 demandes de rupture conventionnelle, dispositif de licenciement à l'amiable mis en place par les partenaires sociaux en 2008. Les demandes sont en hausse de +3,9 % par rapport aux trois premiers trimestres 2011.

La baisse de l'indicateur de tension s'accroît dans un contexte de forte hausse de la demande d'emploi et de contraction des offres d'emploi

Au 3^e trimestre 2012, l'indicateur de tension accentue le mouvement baissier engagé depuis neuf mois consécutifs.

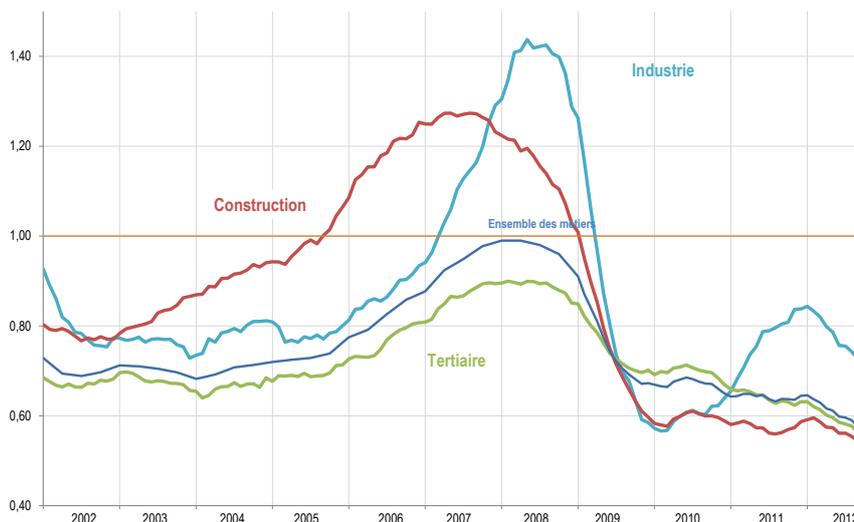
Ce résultat exprime la forte détérioration du marché du travail illustrée par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (au plus haut depuis fin 2001) et la contraction du volume d'offres d'emploi collectées (au plus bas depuis fin 2001). **Graphique 16**

Tous les types de métiers s'inscrivent dans ce mouvement pour les mêmes causes qu'il s'agisse du tertiaire, de la construction ou des métiers de l'industrie.

L'indice de tension de la construction subit le fléchissement le plus marqué.

Pour l'ensemble des métiers, la baisse des offres d'emploi concerne

Graphique 16 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

toutes les durées de contrats (longue, moyenne ou courte).

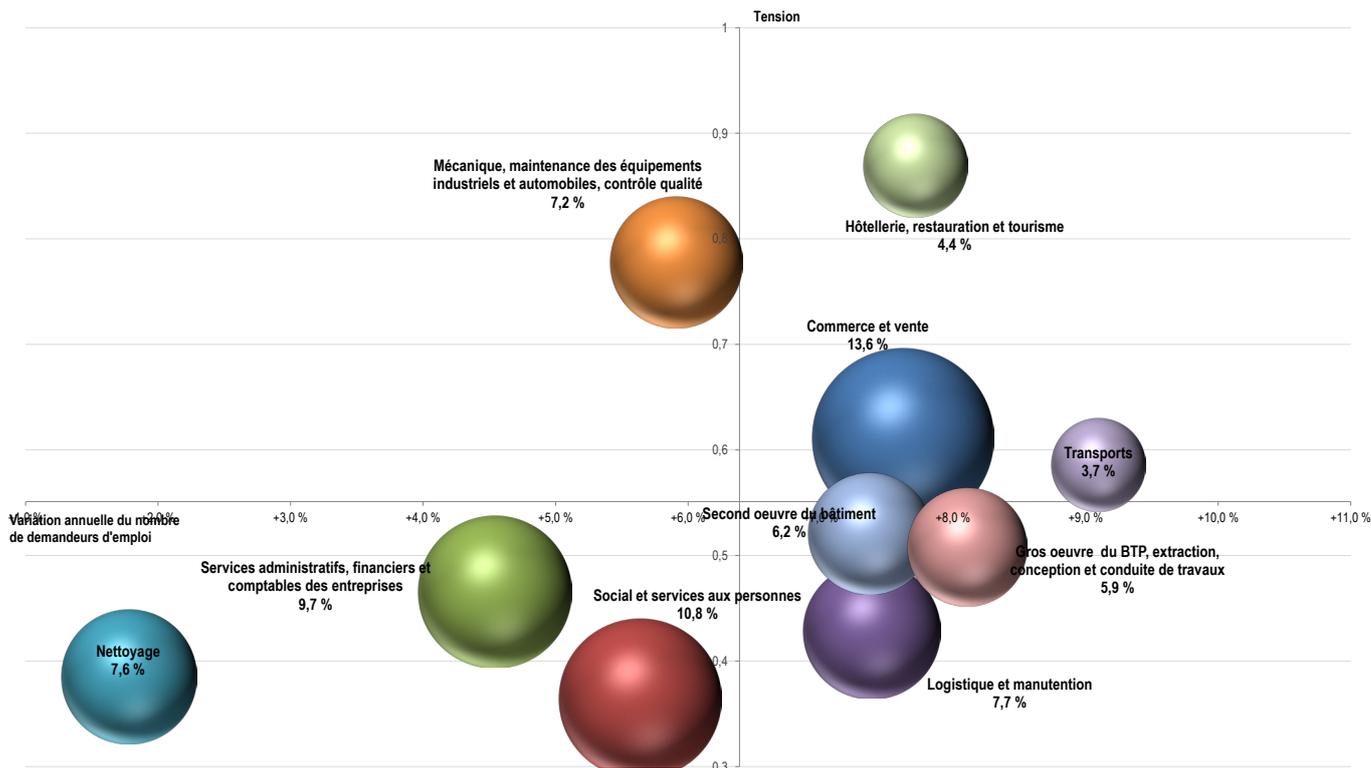
Aucun des principaux domaines professionnels n'échappe au mauvais contexte du marché du travail ce trimestre. **Graphique 17**

Excepté dans l'hôtellerie, restauration et tourisme et le social et services aux personnes, le nombre de demandeurs d'emploi est en plus forte augmentation qu'au trimestre précédent.

Les domaines professionnels les plus marqués par cette aggravation sont : le second œuvre du bâtiment (+7,4 % en glissement annuel contre +4,2 % au 2^e trimestre 2012), la mécanique, travail des métaux et maintenance (+5,9 % contre +1,1 %), les transports (+9,1 % contre +5,7 %).

L'indicateur de tension poursuit sa baisse dans tous les domaines professionnels.

Graphique 17 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



Nouvelle hausse taux de chômage touchant désormais 13,4 % de la population active

Le taux de chômage du Nord - Pas-de-Calais atteint 13,4 % de la population active, après une nouvelle hausse de +0,2 point au 3^e trimestre 2012. [Tableau 9](#)

Au niveau national, le chômage progresse de +0,1 point mais se maintient sous le seuil de 10 % fin septembre 2012. En France métropolitaine, 9,9 % de la population active est touchée par le chômage.

Sur un an, le taux régional augmente de +0,8 point, suivant la tendance nationale à la hausse de +0,7 point.

Ces évolutions maintiennent le taux de la région 3,5 points au-dessus du taux de France métropolitaine, comme depuis 30 ans. [Graphique 18](#)

Le Nord - Pas-de-Calais subit le second plus important chômage de France, après le Languedoc-Roussillon. Le 3^e taux détenu par la Picardie ne dépasse pas la barre des 12 %.

Le chômage progresse plus rapidement dans le Nord (+0,3 point) que dans le Pas-de-Calais (+0,2 point). Sur un an, l'écart se creuse par une hausse de +1,1 point dans le Pas-de-Calais face à une augmentation de +0,8 point dans le Nord. Depuis le 4^e trimestre 2011, le taux de chômage dans le Pas-de-Calais (13,6 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (13,4 %).

Au 2^e trimestre 2012, seule la zone d'emploi de Dunkerque bénéficie d'un recul du taux de chômage, se limitant toutefois à -0,1 point. La zone de Berck-Montreuil subit la plus forte dégradation avec +0,3 point. [Carte 2](#)

La région détient 5 des 15 plus importants taux de chômage localisés de France métropolitaine : Calais (16,8 %), Lens-Hénin (16,5 %), Maubeuge (15,4 %), Valenciennes (15,2 %) et Roubaix-Tourcoing (15,1 %). Cependant, la dégradation du taux de chômage apparaît moins marquée que dans de nombreux autres territoires métropolitains au 2^e trimestre.

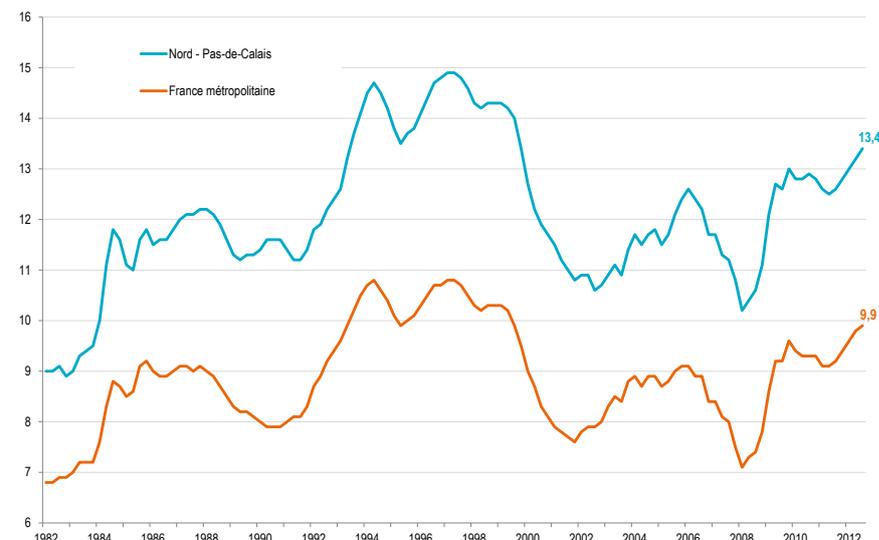
Sur un an, toutes les zones d'emploi ont connu une avancée du chômage, particulièrement importante pour Berck-Montreuil (+1,1 point).

Tableau 9 • Taux de chômage localisés

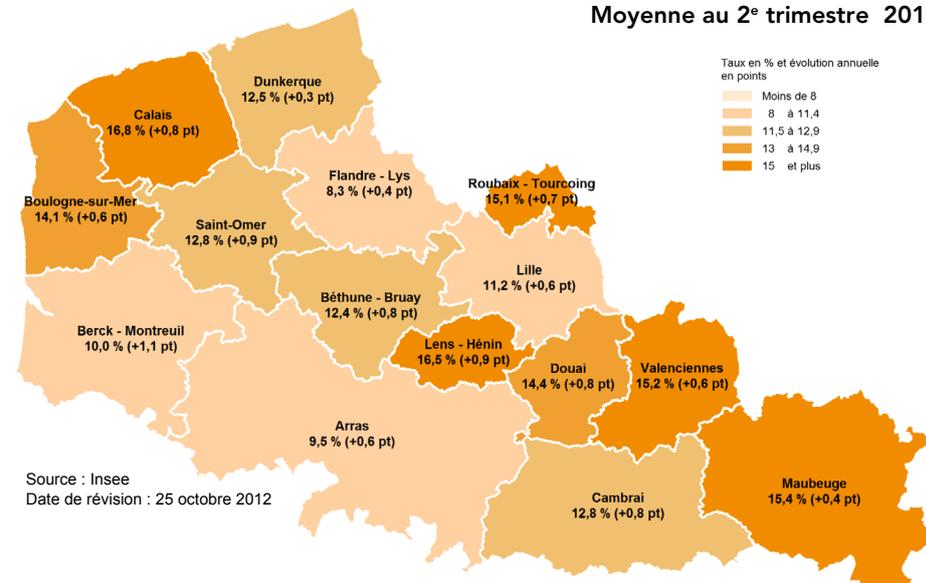
Région	T3.2011	T2.2012	T3.2012	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	12,8	13,7	13,8	+0,1 pt	+1,0 pt
Nord-Pas-de-Calais	12,6	13,2	13,4	+0,2 pt	+0,8 pt
Picardie	10,9	11,8	11,9	+0,1 pt	+1,0 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,9	11,4	11,4	0,0 pt	+0,5 pt
Haute-Normandie	10,4	11,0	11,1	+0,1 pt	+0,7 pt
Champagne-Ardenne	9,6	10,5	10,8	+0,3 pt	+1,2 pt
Lorraine	9,5	10,3	10,3	0,0 pt	+0,8 pt
Midi-Pyrénées	9,4	10,1	10,1	0,0 pt	+0,7 pt
France Métropolitaine	9,2	9,8	9,9	+0,1 pt	+0,7 pt
Aquitaine	9,2	9,9	9,9	0,0 pt	+0,7 pt
Corse	9,4	9,8	9,7	-0,1 pt	+0,3 pt
Poitou-Charentes	8,8	9,4	9,5	+0,1 pt	+0,7 pt
Centre	8,6	9,3	9,4	+0,1 pt	+0,8 pt
Basse-Normandie	8,8	9,2	9,4	+0,2 pt	+0,6 pt
Franche-Comté	8,5	9,1	9,4	+0,3 pt	+0,9 pt
Bourgogne	8,5	9,2	9,3	+0,1 pt	+0,8 pt
Limousin	8,4	9,1	9,3	+0,2 pt	+0,9 pt
Auvergne	8,4	9,0	9,0	0,0 pt	+0,6 pt
Alsace	8,3	8,8	8,9	+0,1 pt	+0,6 pt
Rhône-Alpes	8,2	8,7	8,8	+0,1 pt	+0,6 pt
Bretagne	7,9	8,6	8,7	+0,1 pt	+0,8 pt
Île-de-France	8,1	8,6	8,6	0,0 pt	+0,5 pt
Pays de la Loire	7,8	8,4	8,6	+0,2 pt	+0,8 pt

Source : Insee - date de révision 10 janvier 2013 pour les départements et la région

Graphique 18 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi
Moyenne au 2^e trimestre 2012



Source : Insee
Date de révision : 25 octobre 2012

Un nombre élevé de contrats aidés pour contenir le chômage de longue durée

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) du secteur marchand et non marchand.

Selon une étude de la DARES⁽¹⁾, les bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur marchand s'insèrent mieux sur le marché du travail : six mois après la fin de leur contrat, ils seraient 70 % en emploi contre 39 % dans le secteur non marchand. Cette différence s'expliquerait entre autres par le profil des bénéficiaires du secteur marchand, moins éloignés de l'emploi.

De juillet à septembre, 40 200 contrats aidés ont été conclus dans la région. **Graphique 19** Neuf contrats sur dix ont été signés dans des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques relevant du secteur non marchand. La moitié des nouveaux contrats sont des renouvellements accordés aux salariés en parcours d'insertion.

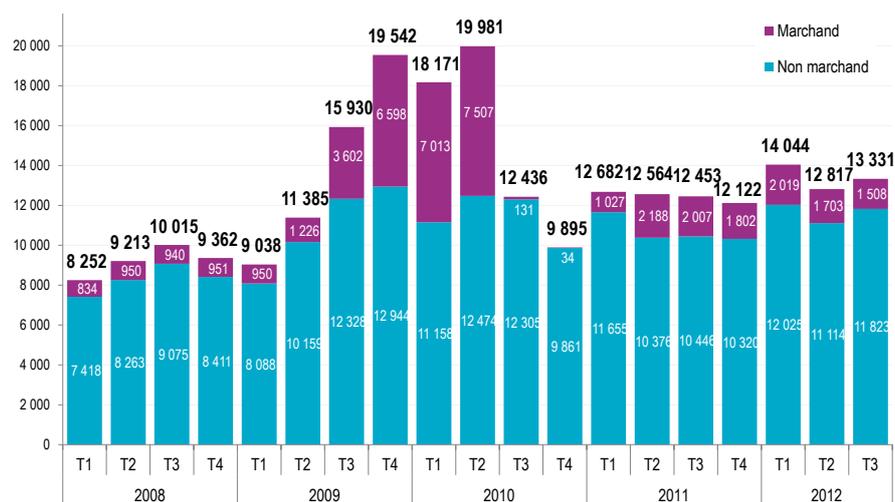
Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (11 %).

Les contrats aidés subventionnés par l'État ciblent les personnes les plus en difficultés sur le marché du travail.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, dont le nombre n'a jamais été aussi élevé en région, représentent 71 % des nouveaux contrats dans le Nord - Pas-de-Calais pour 55 % au niveau national.

Les personnes en grande difficulté accueillies sur les chantiers d'insertion ont signé un nouveau contrat sur cinq. Ils bénéficient d'une subvention renforcée équivalente à

Graphique 19 • Entrées en contrat unique d'insertion



Champ : contrats uniques d'insertion commencés
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

105 % du SMIC horaire brut d'une durée maximale de six mois pour compenser le temps consacré à l'accompagnement personnalisé et l'aménagement de la production.

Fin septembre, 28 680 salariés sont embauchés sur un emploi aidé dans la région, dont 5 740 jeunes et 19 720 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi. Le nombre de salariés en contrat aidé baisse de 3 300 personnes ce trimestre, réparti entre 450 bénéficiaires de moins dans le secteur marchand et 2 850 dans le secteur non marchand.

Plus de 50 000 actions pour la formation des demandeurs d'emploi

De janvier à septembre, 11 700 places de formation ont été financées par Pôle emploi. La hausse de +45 % des entrées en formation par rapport à 2011 témoigne de la mobilisation de Pôle emploi pour soutenir l'effort de formation des demandeurs d'emploi inscrits sur ses listes.

Pôle emploi a utilisé 1 680 actions de formation conventionnées pour répondre à des besoins couramment identifiés sur le marché du travail en termes de savoirs faire (techniques, permis, langues étrangères...) ou de diplômes pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès

d'enfants...), soit une baisse de -51 % par rapport à 2011.

Après avoir reçu une proposition d'emploi, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 2 730 Actions de Formation Préalable au Recrutement pour un CDD de 6 mois à un an, une mission d'intérim d'au moins 6 mois, voire en préparation d'un contrat de professionnalisation et de 1 380 Préparations Opérationnelles à l'Emploi pour un CDD d'au moins un an ou un CDI.

Pour les autres besoins pédagogiques nécessaires à la reprise d'emploi ou à la création d'une entreprise, Pôle emploi a délivré 5 930 Aides Individuelles à la Formation contre 740 à la même époque en 2011.

Sur la même période, la Direccte a financé 1 730 formations aux compétences clés, en hausse de +40 % sur un an.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, 37 440 actions ont été proposées par le Conseil Régional, soit 74 % des formations destinées aux demandeurs d'emploi.

Des jeunes plus diplômés accueillis par les missions locales

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.

Elles offrent aux jeunes un accueil ainsi qu'une information de proximité et les soutiennent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Au 3^e trimestre 2012, 67 750 jeunes de la région ont bénéficié d'entretiens, d'ateliers, d'informations collectives dans leur mission locale ou ont été contactés par lettre ou téléphone.

Parmi eux, 10 570 ont rencontré pour la première fois en entretien un conseiller de mission locale, soit 13 % de plus qu'au 3^e trimestre 2011.

De janvier à septembre, le réseau a accueilli 26 500 jeunes pour ce premier bilan individuel.

Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible traditionnel des missions locales, 44 % des jeunes accueillis en entretien en 2012 ont au moins un diplôme de niveau BEP-CAP, contre 40 % en 2011 et 37 % en 2010.

L'ensemble des missions locales a proposé plus de 312 000 actions à 49 400 jeunes de la région au cours du 3^e trimestre 2012.

Huit propositions sur dix visent à concrétiser le projet professionnel construit par le jeune. De juin à septembre, 6 320 jeunes suivis par le réseau ont accédé à une formation et 9 965 ont débuté un contrat de travail.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable.

Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 12 430 jeunes ont bénéficié d'un CIVIS, dont 39 % accompagnés par un référent unique dans le cadre d'un CIVIS renforcé.

Bonne dynamique de l'apprentissage au 3^e trimestre 2012

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle. Selon l'enquête IPA 2011^[2], 55 % des apprentis sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation. Leur part est en augmentation de +3 points par rapport à 2010. Par ailleurs, 62 % des apprentis en emploi bénéficient d'un contrat stable.

Sur les 9 premiers mois de l'année, 13 600 contrats en alternance ont été conclus, soit une baisse limitée

de -2,0 % par rapport à la même période en 2011.

La baisse des formations en alternance s'est ralentie grâce aux contrats enregistrés au 3^e trimestre 2012.

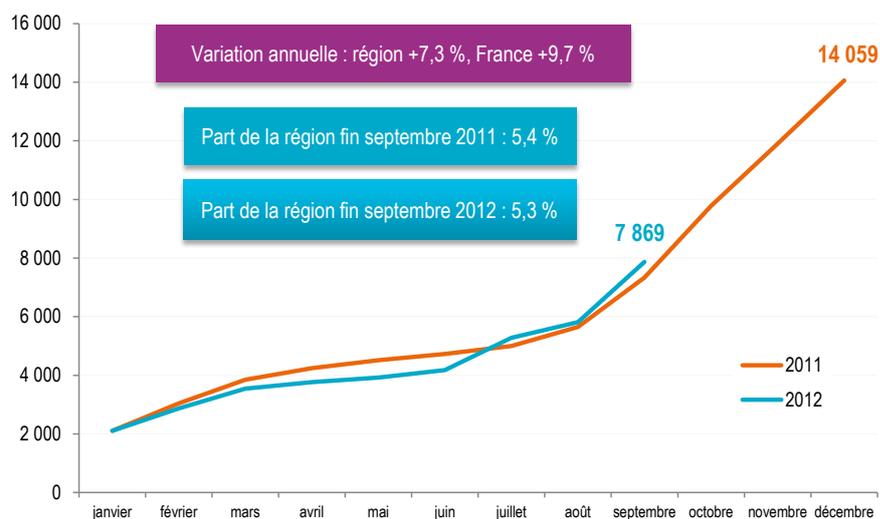
En juillet, l'apprentissage a connu un nouvel élan, dépassant depuis les niveaux observés en 2011.

De janvier à septembre, 7 900 contrats ont été signés par des jeunes apprentis de 16 à 25 ans en formation initiale.

En hausse de +7,3 %, la région se révèle moins dynamique que la moyenne nationale de +6,8 %.

Fin septembre, 5 730 contrats de professionnalisation ont été conclus par des stagiaires en formation continue. Parmi eux, 76 % sont signés par des jeunes de moins de 25 ans. **Graphiques 20 et 21**

Graphique 20 • Contrats d'apprentissage enregistrés

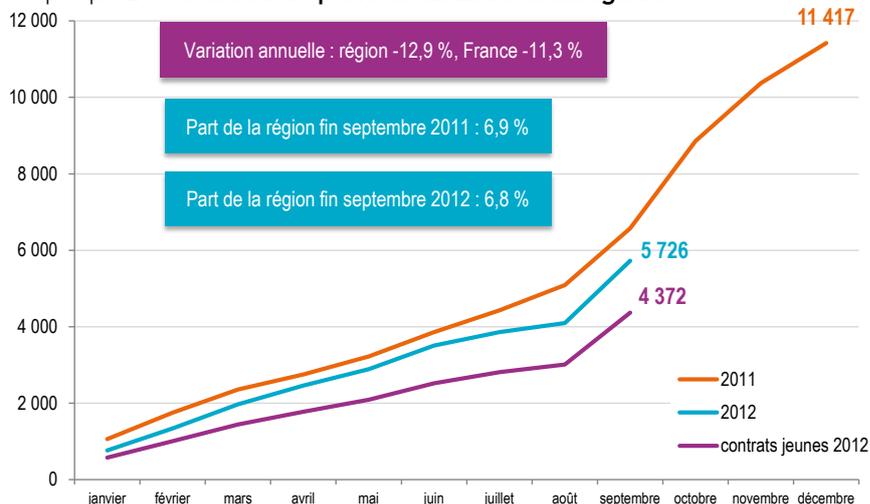


Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

Graphique 21 • Contrats de professionnalisation enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

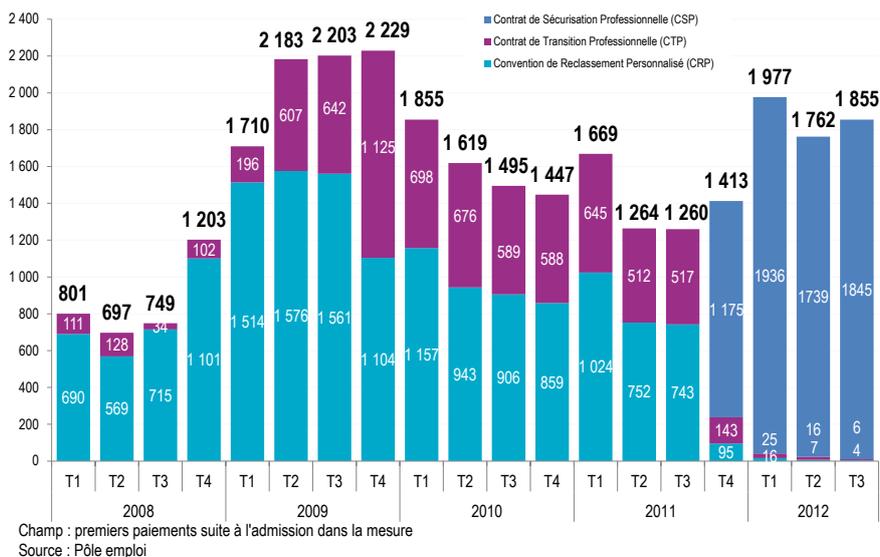
Remarque : données en cumul sur l'année civile

Malgré une évolution favorable à la rentrée de septembre, les contrats de professionnalisation restent en baisse de -12,9 % par rapport à l'année 2011 très dynamique. La France connaît la même évolution avec une diminution de -11,3 %

Un niveau élevé de salariés accompagnés après leur licenciement économique

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est devenu depuis septembre 2011 le dispositif unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique. D'une durée maximale de 12 mois, le CSP organise un parcours de retour à l'emploi, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Il se substitue à la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) et au Contrat de Transition Professionnelle (CTP), réservé aux

Graphique 22 • Entrées en CRP, CTP et CSP



territoires les plus sinistrés.

Au 3^e trimestre 2012, 1 855 salariés ont accepté un contrat de reclassement après leur licenciement économique, presque exclusivement en CSP.

Graphique 22

Ces nouvelles entrées portent à 5 600 le nombre de salariés

accompagnés depuis le début de l'année.

Les procédures d'accompagnement connaissent une hausse particulièrement importante de +33 % par rapport aux 9 premiers mois de 2011.

Sur la même période, le nombre de licenciements économiques est en hausse de +13 % par rapport à 2011.

Pour en savoir plus

[1] Dares [2012], « Le devenir à six mois des personnes sorties de contrat aidé en 2010 : un retour à l'emploi plus fréquent pour les personnes formées durant le contrat », Dares Analyses, octobre.

[2] Oref Nord - Pas-de-Calais [2012], « L'insertion professionnelle des apprentis du Nord - Pas-de-Calais – enquête 2011 », avril.

Direccte [2012], Repères emploi Nord - Pas-de-Calais, n° 41, 42, 43, août, septembre, octobre.

Direccte [2012], « Le contrat de professionnalisation en Nord - Pas-de-Calais – bilan 2011 : forte progression des entrées dans un climat économique incertain », Les Synthèses de la Direccte, n°12, mars.

Direccte [2012], « L'activité partielle en Nord - Pas-de-Calais – Bilan 2010-2011 : consommation élevée malgré une diminution du recours à l'activité partielle », Les Synthèses de la Direccte, n°15, août.

Site internet de l'Agence pour la création d'entreprises : www.apce.com

Site internet de la Chambre de commerce et d'industrie de Région Nord de France : www.norddefrance.cci.fr

Site internet des études de la Direction Nord - Pas-de-Calais de Pôle emploi : www.pole-analyse-emploi.fr

Site internet de l'OREF Nord - Pas-de-Calais : www.oref.c2rp.fr

Site internet de l'Insee Nord - Pas-de-Calais : www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

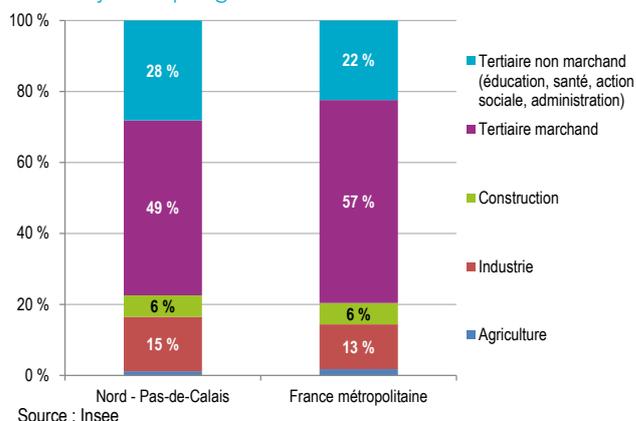
Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination «taux de chômage localisés» remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

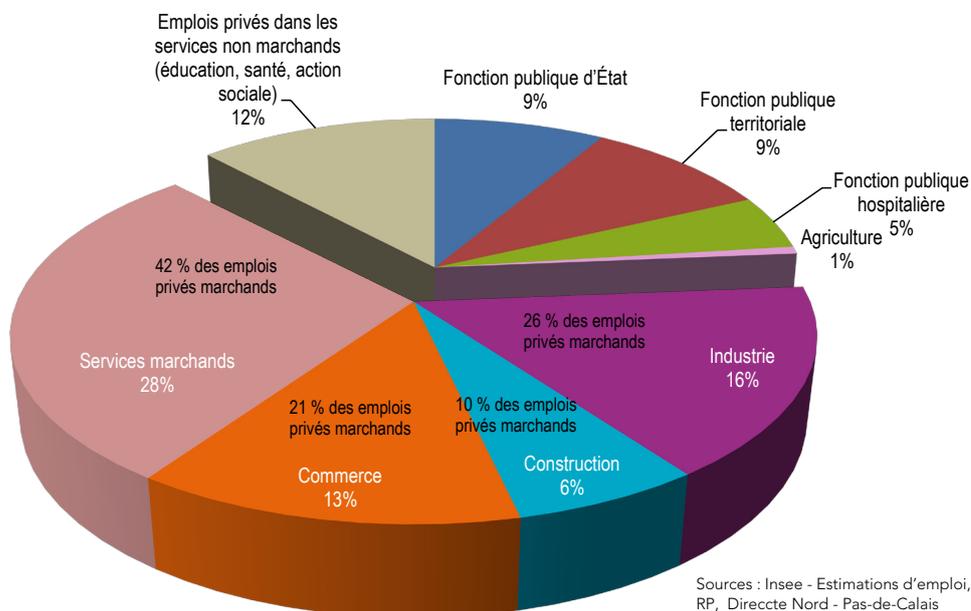
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 44 500	4 %	9
	Emploi salarié : 112 000	5 %	
Emploi touristique	37 000		
PIB	89 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 344 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 88	5 %	4
	Agriculture : 1	3 %	14
	Industrie : 13	6 %	3
	Construction : 5	5 %	8
	Tertiaire marchand : 43	4 %	4
	Tertiaire non marchand : 25	6 %	4
Importations du 3e trimestre 2012	9,3 Mrd EUR	8 %	4
Exportations du 3e trimestre 2012	7,6 Mrd EUR	7 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Chercheurs dans les entreprises et les organismes publics	9 770	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	782 millions d'EUR	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	49 %		20
Demandeurs d'emploi fin novembre 2012	357 100	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin novembre 2012	69 200	10 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin novembre 2012	154 300	9 %	3
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin juin 2012	52 400	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin septembre 2012	198 617	11 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

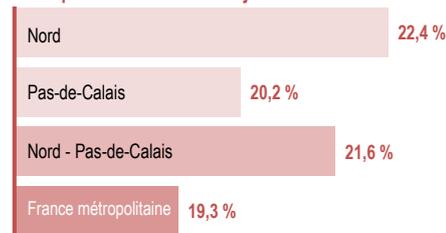
Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



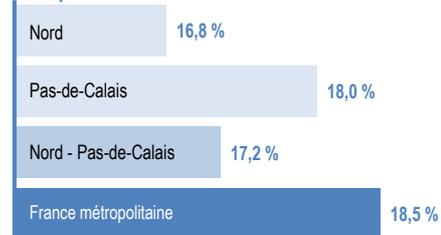
Estimation de la répartition de l'emploi salarié



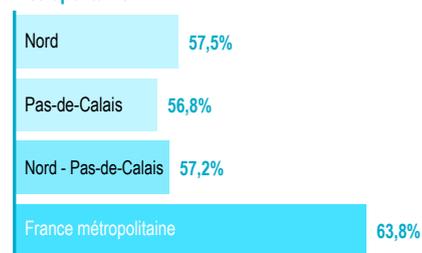
Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1^{er} région de France métropolitaine avec 562 000 jeunes



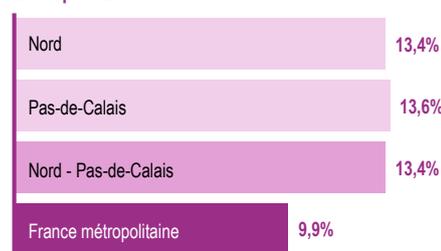
Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 21^e région de France métropolitaine avec 473 000 séniors



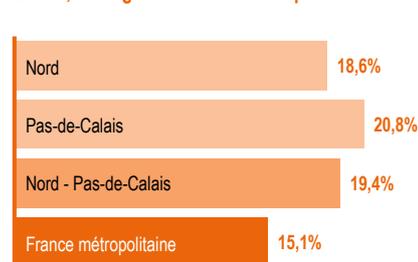
Taux d'emploi, 21^e région de France métropolitaine



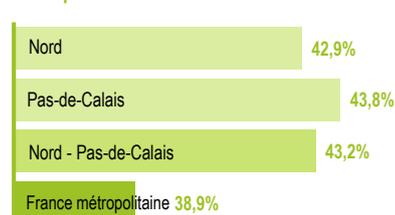
Taux de chômage, 2^e région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1^{er} région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1^{er} région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>